



COMPTE-RENDU DE REUNION N°3

Du Lundi 6 novembre 2017

COMMUNE DE VAUDEVILLE

Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 1 ^{ier} Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. mairie.vaudeville54@wanadoo.fr	P P	X X
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. evi88@evi-sge.fr	P E	X
Titulaire Marche LOT N° 1 STPI 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. stpi88@stpi-sge.fr	P P	X X
Titulaire Marche LOT N° 2 SADE 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. Piquet.jeremy@sade-cgth.fr	E	X
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 m.philippe@malezieux.com	E	X
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 hbarbier@departement54.fr	E	X
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr	E	X
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	pdesousa@departement54.fr	E	X

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Avancement

- STPI a terminé la pose du réseau gravitaire alimentant la STEP et collectant les habitations de l'allée des Thuyas. Les 2 boîtes de branchements supplémentaires (futures constructions) ont été posées et le refoulement a été amené jusqu'à la limite de la RD. Le branchement AEP de la STEP a également été tiré, le coffret compteur incongelable sera posé en fin de chantier afin d'éviter qu'il soit cassé. En accord avec le Maître d'ouvrage, les réfections de chaussée seront réalisées après la réalisation des travaux de la STEP.



- STPI a réalisé 4 sondages sur le tracé dev la route de Lebeuville afin de s'assurer du positionnement du réseau pluvial et AEP existant.



- Ce jour, STPI a débuté la pose du réseau route de Lebeuville. Lors de la réunion un point sur le positionnement et le nombre de boîtes de branchement a été fait. Le maître d'ouvrage confirme la pose 4 boîtes supplémentaires au N°39 bis, N°43, N°47 et N°51.



Planning

- STPI :
 - Poursuite de la pose du réseau et des branchements route de Lebeuville.
 - Semaine 46 : réalisation des fonçages sous le cours d'eau
- SADE :
 - Le démarrage des travaux est prévu pour courant Novembre 2017 sauf conditions climatiques défavorables.

Action à mener

- E.V.I. :
 - La demande de raccordement électrique pour le poste de refoulement de la STEP a été transmise à ENEDIS (en cours d'instruction).
 - E.V.I. rappelle que les travaux ne pourront débuter qu'une fois les demandes d'agrément des matériaux et des équipements validés ainsi que les plans d'exécution.
 - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville :**
 - Le maître d'ouvrage se rapprochera des propriétaires de la résidence secondaire au N°26 route de Lebeuville (M.et Mme Rousselot) afin de s'assurer du positionnement de la boîte de branchement.
 - La commune de Vaudeville informe que la gestion de l'alimentation en eau potable est gérée par le SIE de Pulligny qui délègue la gestion du réseau à la SAUR.
- **Lot N°1 STPI :**
 - **URGENT : STPI organisera des constats d'huissier sur tous les secteurs concernés par les travaux.**

- STPI fera signer par chaque propriétaire l'enquête de branchement déterminant le positionnement de leur boîte de branchement
- EVI rappelle à STPI qu'il n'est prévu que de poser une boîte de branchement unique pour chaque habitation. Il sera étudié au cas par cas s'il s'avère nécessaire de mettre en place une boîte supplémentaire pour faciliter le raccordement de certaine propriété. Les boîtes de branchement particulières doivent impérativement être posées sous le domaine public et si possible hors usoir. Une amorce en pvc de 160 sera réalisée pour chaque habitation pour éviter au privé d'intervenir sous domaine public et pour faciliter leur raccordement en passant les obstacles présents (murette, haie, bordure, etc.)
- **Lot N°2 SADE :**
 - SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
 - Les récépissés des demandes de DICT.
 - Les fiches d'agrément des matériaux et matériels.
 - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
 - Les plans d'exécution.
 - EVI rappelle à SADE qu'une attention particulière sera portée aux points d'arrêt suivants :
 - Étanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
 - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
 - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.
 - SADE organisera un constat d'huissier sur le secteur concerné par les travaux de la STEP (chemin d'accès, clôture des riverains, etc.)

Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

Coordination sécurité

- Le maître d'ouvrage a pris toutes les dispositions pour déplacer l'arrêt de bus scolaire.
- STPI a mis en place les panneaux « Route Barrée » et l'arrêt de circulation est affiché.
- Le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas nommer de CSPS pour l'opération.

Contrôles de conformité

- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprise et une information par email à EVI (evi88@evi-sge.fr).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises
- EVI se chargera de transmettre les fiches des matériaux de remblais utilisés à Malézieux lorsqu'elles seront validées

Prochaine réunion

Lundi 13 Novembre 2017 à 9h30 sur le chantier

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

Le Maître d'œuvre
Julien LAURENT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.
Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I
Date de diffusion : 06/11/2017